Session ordinaire 2015-2016

vg P.V. PETI 27

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 25 juillet 2016

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 20 juin, des réunions des 21 et 30 juin et de la réunion du 5 juillet 2016
2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique
3. Suivi des pétitions en cours d'instruction
4. Divers

*

Présents : M. Gilles Baum remplaçant M. Lex Delles, M. Yves Cruchten remplaçant M. Marc Angel, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. Lex Delles

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. **Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 20 juin, des réunions des 21 et 30 juin et de la réunion du 5 juillet 2016**

Les projets de procès-verbal précités ne suscitent pas d'observations et sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2. **Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique**

Demande de pétition publique 682 - Zugverbindung von Luxemburg nach Remich.
Mit Zwischenstationen: Frisange – Mondorf – Remich

Le texte modifié introduit par le pétitionnaire tient compte des demandes formulées par la Commission qui émet un avis favorable quant à la recevabilité de la pétition.

Demande de pétition publique 688 - Dass Lëtzebuergesch offiziell an alle Schoule muss geléiert ginn!

M. le Président se réfère à la lettre adressée à l'auteur de la demande de pétition publique 571 - Lëtzebuergesch ab dem éischte Schouljoer - dans laquelle il est dit : « Am Zyklus 1 an der Grondschoul (Kanner vun 3 bis 5 Joer) huet d'Léiere vum Lëtzebuergeschen als Ëmgangssprooch eng besonnech Bedeitung".

An den Zyklen 2 bis 4 mussen d'Schüler hir Kenntnisser am Däitschen, am Franséischen an am Lëtzebuergesche verdéiwen ».

En outre, contrairement aux arguments avancés par la pétitionnaire, il existe un grand choix de publications permettant de parfaire ses connaissances en grammaire et orthographe de la langue luxembourgeoise.

La pétitionnaire sera informée en ce sens avec la demande d'informer la Commission si elle souhaite maintenir son texte.

Demande de pétition publique 689 - Soulager les futurs locataires

La Commission émet un avis favorable quant à la recevabilité de la demande de pétition publique.

Demande de pétition publique 690 - Machines à sous illégales.

M. le Président est d'avis que la pétition sous objet est superfétatoire, la présence de machines à sous illégales demandant l'intervention de la police.

Un membre de la Commission soulève la gravité du phénomène de la dépendance au jeu qui plonge dans la pauvreté bon nombre de familles.

Après un échange de vues, la Commission recommande de déclarer la présente demande irrecevable, tout en informant le pétitionnaire qu'il lui sera toujours loisible d'introduire une demande de pétition publique au sujet des jeux de hasard en général, sans se référer aux machines à sous illégales.

Demande de pétition publique 691 -Panneaux interdiction de donner à manger aux pigeons

Le pétitionnaire demande l'installation, dans « toute la Ville de Luxembourg », de panneaux interdisant de nourrir les pigeons. L'objet de la pétition étant de la compétence de la Ville de Luxembourg, la Commission décide de transmettre la demande sous objet, aux fins qu'il appartiendra, à la Bourgmestre et recommande de déclarer la pétition irrecevable.

Demande de pétition publique 692 - Schulfreier Tag für jeden Mittwoch

La pétition ne remplit pas le critère de l'intérêt général dans la mesure où son auteur parle à la première personne du singulier.

Il sera demandé au pétitionnaire de reformuler sa demande et de soigner l'orthographe.

Demande de pétition publique 693 - Pour la protection de la femme, de l'enfant, des animaux dont de nos valeurs dont de nos moeurs e.a!

En présence de trois textes différents faisant l'objet d'une seule demande, la Commission émet un avis négatif au sujet de la recevabilité de la pétition qui est censée se limiter à un seul sujet formulé en un langage objectif.

Demande de pétition publique 694 - Coffée-Bike-Luxembourg

Le critère de l'intérêt général de la pétition n'est pas rempli étant donné que la pétitionnaire cite le nom d'un commerçant et parle à la première personne du singulier.

La Commission se demande d'abord si la pétitionnaire demande une solution au niveau national. Après l'analyse du texte, elle conclut que la requête se limite à une autorisation que le Ville de Luxembourg refuse de délivrer au commerçant. Partant, la Commission émet un avis négatif quant à la recevabilité de la demande de pétition publique qui sera transmise, aux fins qu'il appartiendra, à la Bourgmestre de la Ville de Luxembourg.

3. **Suivi des pétitions en cours d'instruction**

Validation de signatures

La Commission passe en revue la liste des pétitions publiques qui n'ont pas atteint le seuil de 4.500 signatures indispensables à l'organisation d'un débat public. Les pétitionnaires seront invités à signaler, dans le délai d'un mois, s'ils souhaitent poursuivre l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires.

Pétition publique 647 – Pour une surveillance des gérances de copropriétés
Signatures valides : 119
Doublons :3

Pétition publique 648 - Fëmmverbuet op den Quaien vun den Zuch- an Busarrêten
Signatures valides : 143
Doublons : 9

Pétition publique 650 – Pétition pour une interdiction des sacs plastiques à usage unique dans le but de protéger l'environnement
Signatures valides : 800
Doublons : 21
Pétition publique 652 - Änderung des Code de la Route mit der Ziel der Abschaffung des « Gelblichtverstosses » zusammen mit einer drastischen Anhebung und Staffelung des Bußgeldes für einen Rotlichtverstoß

Signatures valides : 17
Doublons : 3

Pétition publique 653 – Ouverture d'une deuxième école publique internationale au centre du pays
Signatures valides : 586 électroniques + 804 papier = 1.390
Doublons : 17

Pétition publique 654 - Adoption d'une loi contre le gaspillage alimentaire
Signatures valides : 3.055
Doublons : 149

Pétition publique 655 - Changer la loi anti-tabac pour les cafés et les bistrots de manière à ce que le patron puisse choisir s'il veut autoriser ou pas la fumée dans son établissement
Signatures valides : 95
Doublons : 3

Pétition publique 657 - Pour le maintien du pont bleu et le partage intelligent des moyens de transport entre le pont Adolphe et le pont bleu
Signatures valides : 34
Doublons : 1

Pétition publique 659 - Demande d'élaboration et de promulgation d'un Règlement Grand-Ducal (ou Règlement Ministériel) en urgence pour déterminer et préciser les conditions d'exercice légal des opérateurs organisant des jeux-concours par le biais de bornes internet ou de matériel interactif mis à disposition des établissements publics et privés luxembourgeois
Signatures valides : 17 électroniques et 250 sur papier = 267
Doublons : 1

Pétition publique 660 - Application rétroactive avec effet au 1ier octobre 2015 des dispositions relatives aux traitements et conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux, ceci par analogie aux fonctionnaires d'état
Signatures valides : 852 électroniques et 298 sur papier = 1.150
Doublons : 26

Pétition publique 661 - Enlever la taxe sur les boissons dites "alcopops" au Luxembourg
Signatures valides : 12
Doublons : 1

Pétition publique 662 - Suppression des droits de succession et de mutation par décès à verser par les époux sans enfants ni descendants communs
Signatures valides : 71
Doublons : 3

Pétition publique 664 - Que les pétitions publiques sur ce site soient aussi consultables en luxembourgeois, en anglais et en allemand.
Signatures valides : 88
Doublons : 3
Pétition publique 665 - Pour une baisse de la TVA sur les protections hygiéniques féminines
Signatures valides : 2.827 électroniques et 494 sur papier = 3.321

Doublons : 57

Pétition publique 666 -.D'Spaghettimonsterkierch zu Lëtzebuerg offiziell unerkennen! Reconnaître officiellement l'Église pastafarienne au Grand-Duché de Luxembourg!
Signatures valides : 1.141 électroniques et 16 sur papier = 1.157
Doublons : 27

Pétition publique 667 - Pétition pour pouvoir déduire les frais d'une déclaration d'impôt privée Fir d'Ofsetzen vun de Fraisen fir eng privat Steiererklärung Für die Absetzbarkeit der Unkosten einer privaten Steuererklärung
Signatures valides : 68
Doublons : 1

***

La Commission constate que les pétitions 651 et 668 ont dépassé le seuil de 4.500 signatures et que, par conséquent, elles feront l'objet d'un débat public.

Le détail des signatures se présente comme suit :

Pétition publique 651 – Rückerstattung von Flash Glukose Monitoring - Remboursement du Flash Glucose Monitoring

SIGNATURES ELECTRONIQUES :	3.937
(APRES la suppression de 111 doublons)	
SIGNATURES SUR PAPIER	1.923
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES	5.870
NOMBRE DE SIGNATURES CONTROLEES	3.950 =67%
NOMRE DE SIGNATURES NON VALIDES	162 = 4,10 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES	**5.708**

Pétition publique 668 - Lëtzebuerger Produkter an der öffentlecher Restauratioun ! (Crèchen, Schoulen, Maisons Relais, Kliniken, Altersheemer, asw.) Priorité pour les produits luxembourgeois dans la restauration collective !

SIGNATURES ELECTRONIQUES :	7.909
(APRES la suppression de 252 doublons)	
SIGNATURES SUR PAPIER	13
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES	7.922
NOMBRE DE SIGNATURES CONTROLEES	3.500 =44,18%
NOMRE DE SIGNATURES NON VALIDES	164 = 4.68 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES	**7.758**

***

Reclassement en pétitions ordinaires et demandes de prises de position au Gouvernement

A la demande de leurs auteurs, les pétitions reprises ci-après sont reclassées en pétitions ordinaires que la Commission décide de soumettre au Gouvernement en vue d'une prise de position.

Pétition 626 - Lutter contre le « Solar Radiation Management », la Gestion du Rayonnement Solaire, pratiquée à l'échelle internationale, depuis une dizaine

d'années. Interdire les "chemtrails", traînées blanches persistantes

Pétition 627 - Faire reconnaître le diplôme de puériculture ici au Luxembourg

Pétition 628 - Système de notation dans le classique et le technique / prérequis pour poursuivre ses études

Pétition 629 - Augmentation des leçons d'enseignement mises à disposition des écoles fondamentales

Pétition 639 - A quand la possibilité de recevoir une carafe d'eau du robinet au restaurant à Luxembourg ?

Clôtures

Les auteurs des pétitions reprises ci-après ne se sont pas manifestés en faveur d'une poursuite de l'instruction de leurs pétitions. Par conséquent, ces pétitions sont à considérer comme étant closes.

Pétition publique 623 - Das Recht der Bürger auf Bargeld in der Verfassung verankern

Pétition publique 624 - Contre une participation du Luxembourg à l'exposition universelle 2020 à Dubai

Pétition publique 625 - Eine Abfuhr für das TTIP-Abkommen

Pétition publique 631 - Facilitation pour ouvrir un salon de coiffure

Pétition publique 635 - Changement du drapeau national en « Roude Léiw »

***

Pétition 324 – concernant l'organisation du secteur des taxis

L'auteur de la pétition 324 n'a pas réagi, dans les deux mois, à la lettre du Président de la Chambre l'informant de l'adoption du projet de loi 6588 portant a) organisation des services de taxis et b) modification du Code de la consommation. La pétition est dès lors à considérer comme étant close.

Pétition 614 - Même droit pour tous les parents/enfants de pouvoir prétendre à une place en crèche conventionnée par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

La prise de position gouvernementale à la pétition précitée n'ayant pas suscité de réaction auprès des pétitionnaires, la Commission décide d'en clôturer l'instruction.

Prises de position

du Gouvernement

Pétition 595 - Chèque Service: suppression de l'inégalité de la contribution du

ministère en fonction de la solution de la garde
Prise de position du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du 8 juillet 2016

Pétition 612 – Création d'un système de Chèque emploi service
Prise de position du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire du 4 juillet 2016

Pétition 613 – Durchführung einer Studie bezüglich Krebs-/Kreislauf-Atemwegserkrankungen verursacht/begünstigt durch Dieselabgase
Prise de position commune de la Ministre de la Santé et du Ministre du Développement durable du 28 juin 2016

Pétition 640 – Pour une étude gouvernementale sur l'impact du lean management sur les salariés

Prise de position du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire du 29 juin 2016

Les prises de position gouvernementales aux pétitions énumérées ci-avant seront transmises aux pétitionnaires. Sans réaction de leur part dans un délai de deux mois, la Commission procédera à la clôture de ces pétitions.

***

Pétition 273 - contre toute action visant à interdire aux pêcheurs l'accès aux différents lacs de la Haute-Sûre

En mains une lettre de Mme la Ministre de l'Environnement du 22 juin 2016, M. le Président souligne qu'il appartient exclusivement à la Commission des Pétitions de décider de la clôture de l'instruction. Par ailleurs, la proposition de la Ministre de fournir, au cours d'une réunion jointe avec la Commission de l'Environnement, des explications en présence des pétitionnaires ne trouve pas l'accord de l'audience.

Alors que les moyens d'action parlementaires sont pratiquement épuisés au niveau de la pétition 273, la Commission entend en informer les pétitionnaires et attendre leurs réactions avant de procéder à la clôture de la pétition.

Ce point figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

des pétitionnaires

Pétition publique 343 - Mariage homosexuel - Demande d'abandon, dans l'intérêt de l'enfant, des projets de loi n° 6172 et 6568 ouvrant le mariage, l'adoption et la pma aux couples de même sexe, ou, sinon, d'organisation d'un référendum constitutionnel populaire

M. le Président informe l'assistance d'un communiqué de presse du 1er juillet et d'une lettre du 4 juillet 2016 par lesquels les pétitionnaires exposent leur point de vue quant à l'organisation du débat public que la Conférence des Présidents leur a accordé.

Pétition publique 507 – Eis Kanner sinn zu allem fäheg. Fir e richtegt a

professionnelt Schwammeléieren an der Grondschoul

L'assistance est informée d'une lettre du 29 juin 2016, adressée au Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, par laquelle les pétitionnaires présentent leurs doléances au sujet des suites que le Ministère a réservées à leur pétition. La Commission en prend acte.

Pétition 604 – Fir d'Unerkennung vun der Wichtegkeet vun den Elteren an den éischte Joren an Ënnerstëtzung fir hir Erzéiungsaarbecht

Il en va de même de la réaction de la pétitionnaire dans une lettre du 2 juillet 2016, adressée à Mme la Ministre de la Famille en réponse à la prise de position gouvernementale.

4. **Divers**

La Commission consulte son agenda et retient ce qui suit :

1. En fonction du volume des travaux à évacuer, la Commission des Pétitions se réunira soit le 5, soit le 21 septembre 2016.

2. *Réunion jointe de la Commission des Pétitions, de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture, du Développement rural et de la Protection des Consommateurs et de la Commission de l'Economie au sujet du débat public – pétition 605 – Stopp de Verkaf vu Pelz zu Lëtzebuerg*

   M. le Président signale qu'il vient d'être saisi d'une lettre de la Chambre de Commerce au sujet de la pétition publique 605, lettre qui sera transmise prochainement aux membres de la Commission.

3. *Débat public au sujet de la pétition 343 /400 - Mariage homosexuel - Demande d'abandon, dans l'intérêt de l'enfant, des projets de loi n° 6172 et 6568 ouvrant le mariage, l'adoption et la pma aux couples de même sexe, ou, sinon, d'organisation d'un référendum constitutionnel populaire* (voir ci-avant)

4. *Débat public au sujet de la pétition 651 - Rückerstattung von Flash Glukose Monitoring - Remboursement du Flash Glucose Monitoring*

5. *Débat public au sujet de la pétition 668 - Lëtzebuerger Produkter an der öffentlecher Restauratioun ! (Crèchen, Schoulen, Maisons Relais, Kliniken, Altersheemer, asw.) Priorité pour les produits luxembourgeois dans la restauration collective !*

   Après un échange de vues, la Commission envisage d'organiser le débat public au mois d'octobre au plus tôt en réunion jointe avec la Commission de l'Agriculture, la Commission de l'Education nationale, la Commission de la Famille et la Commission de la Santé.

Luxembourg, le 27 juillet 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président,
Marco Schank